

Image not found or type unknown



Prélèvement bancaire sans autorisation signée

Par **aura_old**, le **07/10/2007** à **17:22**

La banque peut-elle effectuer un prélèvement bancaire sans autorisation signée de ma part ?
En effet, un contrat de prévoyance santé m'a été adressé par une compagnie et je ne désire pas y adhérer. Mais le premier prélèvement bancaire a été débité sur mon compte. Je n'ai signé ni contrat, ni autorisation. Quels sont mes recours ?
Par avance merci,